

ETUDES
SUR FRANÇOIS II RÁKÓCZI,
PRINCE DE TRANSYLVANIE ,
PENDANT SON SEJOUR
EN FRANCE

I. — RÁKÓCZI AUX CAMALDULES DE GROSBOIS.

Quand, après deux mois d'une traversée mouvementée depuis Dantzig, François II Rákóczi, mettant le pied pour la première fois sur la terre de France, débarqua à Dieppe le 13 janvier 1713, il se rendit sans tarder à Rouen où il reçut l'hospitalité du duc de Luxembourg, gouverneur de la Province de Normandie.

Après quelques jours d'un repos nécessaire, il prenait la route de Paris, où il arrivait cinq jours plus tard, le 26 janvier. Il descendit à l'hôtel de Luxembourg, que le Duc lui avait gracieusement prêté, et logea sa suite dans un hôtel particulier qu'il loua sur le quai Malaquais, à l'angle de la rue des Petits-Augustins (aujourd'hui rue Bonaparte), l'hôtel du Perron. C'est cette demeure, où les officiers hongrois et français de Rákóczi établirent, malgré les défenses de police, un jeu public, qui devint célèbre, trop célèbre, sous le nom d'hôtel de Transylvanie.

Le Prince lui-même n'y séjourna point, ou fort peu. On a écrit sur ce jeu bien des inexactitudes : s'il est très vrai que Rákóczi en eut connaissance, et même l'autorisa dans une certaine mesure, il ne faut pas en déduire qu'il en recueillit jamais aucun profit. Il ne toléra ce tripot que comme un moyen *désespéré* de subvenir à l'entretien de sa suite, étant lui-même d'un caractère trop noble pour salir ses mains d'un pareil argent.

Rákóczi ne resta que peu de temps à l'hôtel de Luxembourg; accoutumé à la rude vie des camps, au grand air, il souffrait d'être enfermé dans une ville. Dès février, il loua à Chaillot, alors petit village à l'ouest de Paris, une maison dont un malencontreux incendie le chassa au début de mars.

Rákóczi a raconté lui-même cet accident, d'une manière pittoresque, dans une lettre du 9 mars 1717 au Baron de Besenval¹, envoyé du Roi de France à Dantzig.

« Trois jours après m'avoir logé dans la maison de Cathelin, à Salio², le feu ayant pris dans ma cuisine par une pouttre qui traversoit la cheminée, j'ai manqué d'être brûlé puisqu'il n'avoit plus de 15 pas de corps de logis jusqu'à la pièce qui brûla, mais par bonheur n'ayant pas eu de vent j'en suis quitte pour quelque peu d'argent pour réparer le bâtiment... »

Il demanda alors au seigneur de Passy, autre village proche de Chaillot, de lui prêter sa demeure, que ce seigneur n'occupait point durant l'hiver.

Il s'y installa le 9 mars, et s'y plut fort. Il écrivait à Besenval :

« Je suis venu ici loger dans une maison de M. d'Orso³, très agréable et la mieu situé et meublé. L'aimable Bois de Boulogne tient quasi à mon jardin, et estant le maître de toutes les chasses dans les plaisirs du Roy, je peut fort bien m'en passer de Paris, où je n'irai plus que deux fois la semaine. »

Cependant il ne séjournait guère à Passy, étant souvent à la Cour. Le 3 juillet, il écrit :

« Les chasses continuelles à Rambouillet m'ont fait négliger trois postes consécutives... Je vais être du voyage de Marli... »

Vers le 15 juillet 1713, en effet, il quitta le château de Passy pour suivre la Cour à Marly. Dès lors, et jusqu'à l'hiver de 1714, pendant une grande année, il allait, à la suite du Roi, partager son temps entre Versailles, Marly et Fontainebleau...

(1) Archives du Ministère des Affaires Etrangères : *Hongrie*, 17, folio 26.

(2) Chaillot.

(3) Orceau.

Pour cet hiver de 1714-1715, il se fixa à Clagny, près de Versailles.

Pâques de 1715 arrivèrent, et, avec elles, un événement qui devait avoir dans la vie agitée du Prince une grande influence : le hasard lui fit connaître, entre Yerres et Grosbois, à cinq lieues de Paris, un petit monastère caché dans les bois. Des religieux Camaldules y vivaient, solitaires, dans la règle de Saint Romuald.

Rákóczi, qui avait toujours témoigné d'une grande piété, et qui éprouvait, à ce moment incertain de son existence, un besoin profond de retraite et de méditation, vint y passer dans la prière les derniers jours de la Semaine Sainte. Il y revint encore à la Pentecôte.

Le 1^{er} septembre 1715, Louis XIV mourait...

Rákóczi, attristé, et qui craignait de ne pas retrouver auprès du Régent l'affectueuse protection du vieux Roi, décida de se retirer définitivement à Grosbois.

Ce monastère avait été fondé en 1642 par le duc d'Angoulême, au milieu de quatorze arpents de bois taillis, et le tout clos de murs.

Des « *Déclarations de biens* »¹ du début du XVIII^e siècle, époque qui nous intéresse ici, nous donnent quelques détails :

La petite communauté ne comprenait guère que huit à dix moines, plus, de temps en temps, deux ou trois novices. Qu'on y ajoute deux domestiques, l'un jardinier, l'autre commissionnaire, un cheval de charette et un gros chien de garde, et l'on aura le total des êtres vivants du modeste ermitage.

Chaque moine avait une cellule chauffée, ce qu'on appelait alors une « chambre à feu ». Mais le petit domaine ne fournissant pas assez de bois pour le chauffage, on devait tous les trois ans en acheter à l'extérieur : charge supplémentaire pour la communauté qui était fort pauvre.

Si pauvre, qu'en 1702, les moines avaient obtenu de M. de Harlay, Premier Président du Parlement, par contrat passé le 10 décembre devant de Rosny, notaire royal, l'autorisation de recevoir des pensionnaires, afin

(4) Archives Départementales de Seine-et-Oise. Série Q. *Camaldules de Grosbois*. Liasse Z.

d'accroître un peu leurs revenus. Ces pensionnaires, est-il besoin de le dire, furent des personnages âgés, venant finir leur vie dans la solitude tranquille de cet ermitage champêtre. Ils logeaient dans de petits pavillons, construits à leur intention par les moines.

L'un d'eux, même, un vieux magistrat, M. de Fieubet, ancien chancelier de la Reine, construisit à ses frais une maison assez importante qui, après sa mort, revint à la communauté.

C'est précisément cette maison que Rákóczi vint occuper quand, en avril 1716, il décida de s'installer aux Camaldules.

J'ai retrouvé aux Archives Départementales de Seine-et-Oise, à Versailles, le bail de Rákóczi⁵. Il est au nom du Comte de Sáros, titre que le Prince portait en France, dans un incognito de pure forme.

Ce nom de Sáros, prononcé Charoche à la Hongroise, fut écrit par les scribes français avec toutes les fautes possibles : Charroch, Charrochz, Charotz, Scharos, Sarrochz, Sarrochz...

BAIL FAIT PAR LES CAMALDULES DE GROSBOIS, A M. LE COMTE DE CHARROCH DU BATIMENT ATTENANT LEUR ÉGLISE ET DU PAVILLON ET DÉPENDANCES HORS LEUR ENCLOS, MAIS PROCHE LEDIT PREMIER BATIMENT, MOYENNANT 600 LIVRES PAR AN.

NOUS, soussignés Supérieur et Religieux Camaldules de la Communauté de St. Jean-Baptiste de Grosbois, assemblez au Chapitre Conventuel, au son de la cloche à la manière accoutumée pour délibérer de nos affaires : reconnoissons par ces présentes que nous avons loué à Monsieur le Comte de Charroch un petit appartement avec toutes ses dépendances, appliqué à notre Eglise, communicant par une galerie à un autre gros pavillon et autres bâtiments consistant en plusieurs appartements, cours, cuisines, écuries, greniers, remises de carrosses, jardins, qui sont annexes au susdit bâtiment le tout occupé cy-devant par M. Dandresel, pour le dit sieur Comte de Charroch en jouir, et entretenir les susdits bâtiments de grosses et menües réparations, entretenir la conduite des eaux, moyennant le prix et sommes de six cent livres qu'il payera à nous dits Religieux par chaque année à commencer au terme de Pasques de l'année dernière mil sept cent quinze. Le tout agréé et consenty par mon dit seigneur Comte de Char-

(5) Ibid. Cote B. B.

roch par sa signature cy apposée conjointement avec les nôtres.

Fait aux Camaldules de Grosbois le trente may 1716.

(Signé) Le Comte de Charoch.

F. Jean-Baptiste Carbonier, majeur et Prieur

F.Le Beau, premier visiteur général.

F. Paul de Mathomesnil, second visiteur gñal.

F. Bernard Guilloux.

F. Bruno Rousseau.

Fr. Maur Bigard, secrétaire du Chapitre conventuel.

On voit par ce bail que l'ensemble des bâtiments loués par Rákóczi était assez considérable.

Il comprenait, outre la grande maison construite autrefois par M. de Fieubet, *contre* le domaine des moines, mais *en dehors* de l'enceinte conventuelle, et agrémentée d'un jardin d'un arpent, et qui était réservée à Rákóczi depuis sa retraite pascale de 1615, une autre petite maison appelée l'Abbatiale, adossée à l'Eglise, et construite à l'intérieur de l'enceinte. Cette petite maison avait un jardinet d'environ demi-arpent.

Il semblerait par le bail reproduit ci-dessus que cette Abbatiale fût comprise dans le loyer annuel de six cents livres. Mais il n'en est rien. Elle fit l'objet d'un contrat séparé, et comme elle était dans l'enceinte conventuelle, les moines ajoutèrent au texte ordinaire du bail des conditions d'une précision curieuse.

Voici la copie intégrale du contrat :

CONDITIONS auxquelles les Religieux Camaldules de Grosbois consentent louer leur appartement joignant leur Eglise à Monsieur le Comte de Charrochz.

1° Que mon dit seigneur Comte fera avoir aux dits Religieux l'agrément et le consentement par écrit de Monsieur de Harlay, par lesquels il agréera et consentira qu'ils louent à mon dit seigneur Comte le petit appartement joignant leur Eglise, sans que la location par eux faite au dit seigneur Comte et non à d'autres, puisse en rien leur nuire, préjudicier et donner aucune atteinte au contact fait entre feu Monsieur de Harlay, Premier Président du Parlement, et lesdits Religieux devant de Rosny, notaire royal, le 10 décembre 1702.

2° Qu'au cas d'obtention du dit agrément et consentement de mon dit seigneur de Harlay, il ne sera pas permis de faire de l'Eglise des dits Religieux un passage réciproque de la maison qu'occupe présentement mon dit seigneur Comte, au sus-

dit petit appartement, ny du petit appartement à ladite maison, estant très indécent et nullement convenable à la sainteté d'une Eglise, d'en faire un lieu de passage.

3° Comme le dit petit appartement est dans l'enclos desdits Religieux, on ne pourra y introduire aucunes filles ny femmes, de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, sous quelques prétextes et raisons qui se puissent être ⁶.

4° Comme le dit petit appartement est dans l'enclos desdits Religieux, on n'y pourra pas manger de viande : mais si le dit seigneur Comte obtient un Bref de Rome dérogoaire en ce point aux Constitutions des dits Religieux Camaldules, il ne pourra servir qu'au dit seigneur Comte et à ceux qui mangeront actuellement avec lui, sans qu'il puisse avoir lieu pour les domestiques ou autres personnes qui n'auroient pas l'honneur d'y manger actuellement.

5° Les dits Religieux ne veullent point s'engager à donner l'accez et entrée au dit petit appartement par leur maison, mais l'entrée sera par la porte qui a communication dans le jardin de la maison qu'occupe actuellement le dit seigneur Comte.

6° Les dits Religieux se réservent dans le dit petit appartement la cuisine dont ils ne peuvent absolument se passer, parce que d'ailleurs ils sont resserés et manquent de bâtimens et de commoditez.

7° Le dit seigneur Comte sera tenu et obligé à toutes les grosses et menües réparations et entretiens du dit petit bâtiment.

8° Le dit seigneur Comte paiera aux dits Religieux pour chacun an la somme de quatre cens livres à commencer au mois de may de cette année 1716.

(Signé) Le Comte de Charoch.

Rákóczi allait mener là pendant seize mois une vie toute d'étude et de pieux recueillement. Madame, Princesse Palatine, note dans une de ses lettres :

« Le Prince Ragotzi réside à cinq ou six lieues de Paris, dans un Couvent de moines qu'on appelle Camaldules et qui

(6) Cette clause devait également exister pour les autres bâtimens dont le gros pavillon, ainsi que le prouve ce passage des *Annales Camaldulenses*, Tome VIII, page 505 : « *Domus et vridaria construxerat. (Gaspard de Fieubet) contigua eremo, ut etiam postea fecerunt alii pii viri Nebonnarius, mareschallus de Tessé, princeps Ragockzy, solitudinis cupidi. Hae domus in capitulo generali anni 1683, declaratae fuere partem non facere clausurae eremitarum. Vetitum tamen iisdem secularibus, ne introducerent aliquando mulieres, multoque minus ad habitandum permitterent commorarie* ». (*Annales camaldulenses ordinis Sancti Benedicti*, etc... D. Mittarelli et D. Cottadoni. — Venetiis, MDCCLXIV).

ont une règle aussi austère que les Chartreux; il est parmi eux comme s'il étoit l'un d'eux, assiste à leurs prières, à leurs veilles, et jeûne souvent. Il faut qu'intérieurement il ait beaucoup souffert.. »

« Il y vit très frugalement dans une grande pénitence »,

dit Saint-Simon,

« au pain et à l'eau deux fois par semaine, et assidu à tous les offices de jour et de nuit ».

« Les lectures spirituelles, la prière, les exercices religieux se succèdent et les jours passent avec une grande rapidité »,

écrivait Rákóczi lui-même.

Il lisait beaucoup, et particulièrement les œuvres de Saint Augustin, de Saint Thomas d'Aquin, de Bossuet... La lecture des *Confessions* de Saint Augustin l'impressionna assez vivement pour lui suggérer la pensée d'écrire, lui aussi, sa vie.

« Il réfléchit beaucoup à ce projet »,

dit un de ses historiens,

« et ce fut seulement quelques mois plus tard, aux fêtes de Noël de 1716, qu'il en prit la résolution. Il s'était préparé à ces fêtes par une retraite durant laquelle il s'examina sur sa vie entière; il fit alors une confession générale, et ce fut cette époque qu'il considéra comme la date de son véritable retour à la foi. »

Il entreprit donc, en latin, la rédaction de ses « *Confessiones* » qu'il ne devait achever qu'en Turquie.

Le Comte de Toulouse, « l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même », disait Saint-Simon, et pour lequel Rákóczi s'était pris d'une profonde amitié pendant son séjour à la Cour, venait parfois le voir. Ils chassaient alors ensemble, seule distraction profane que Rákóczi se permit encore.

Il avait aussi de longues conversations avec le Maréchal de Tessé, autre « pensionnaire » des Camaldules, et qui occupait, trois jours par semaine, une petite maison toute proche de la sienne.

« Presque plus à Paris, dit Saint-Simon, où il ne voyoit que Dangeau, le Maréchal de Tessé et deux ou trois autres amis, M. le Comte de Toulouse, avec qui, deux ou trois fois l'année, il alloit faire quelques chasses à Fontainebleau, le Roi et le Régent uniquement par devoir et de fort loin à loin, d'ailleurs

beaucoup de bonnes œuvres, sincèrement retiré, pieux et pénitent, et charmé de sa vie solitaire, sans ennui, et sans recherche d'aucun amusement, ni d'aucune dissipation. »

Mais, alors que Rákóczi écrivait au Cardinal Gualterio, Nonce du Pape à Paris,

« les charmes de cette solitude ont fait évanouir la vaine curiosité de savoir ce qui se passe dans le monde.. Je vis dans une ignorance crasse des nouvelles qu'on appelle journalières... »,

Saint-Simon ajoute qu'il était

« toujours fort informé de ce qui se passoit en Transylvanie, en Hongrie, et dans les pays voisins. »

Saint Simon disait vrai :

Ce fut ainsi, au milieu de ce calme apparent où l'âme, mais non l'esprit, avait trouvé son repos, que Rákóczi apprit qu'une nouvelle guerre venait d'éclater entre l'Autriche et la Porte.

On sait comment, séduit par les promesses du Sultan, malgré les prières de ses amis, malgré l'avis du Tsar Pierre le Grand qui, à son passage à Paris en mai 1717, lui démontra les dangers de l'entreprise, malgré les défaites des Turcs dont les nouvelles lui étaient parvenues; malgré, enfin, de tristes pressentiments personnels, il se décida à rentrer dans la lutte, aux côtés des Turcs.

Le 16 août 1717, après une retraite de huit jours, il prit avec émotion congé des Camaldules : il ne devait jamais oublier le modeste et calme couvent où, pour la première fois de sa vie, il avait connu des heures de paix.

Dans son *Journal*, à la date du lundi 23 août 1717, Dangeau note :

« Le comte de Saros est parti des Camaldules, disant qu'il s'en allait au pays du Maine avec le Maréchal de Tessé. Bien des gens croient qu'il va faire un beaucoup plus grand voyage, et qu'avant de l'entreprendre, il avait consulté beaucoup de casuistes et de gens de bien sur le parti qu'il avait à prendre dans cette occasion et que, sur leur avis, il s'était déterminé à prendre ce parti-là, où il y a bien de la fatigue à essuyer, bien des inconvénients et bien des dangers. Il ne nous a point consultés sur cela, quoique nous fussions fort amis,

et il nous a fait grand plaisir, car peut-être aurions-nous été d'un avis différent. »

Le jour même de son départ, les Turcs, battus une fois de plus, avaient perdu Belgrade : quand, après huit semaines de voyage, il arriva en Turquie, la guerre était terminée.

Désabusé, tenu en suspicion par ceux mêmes qui l'avaient appelé, Rákóczi allait terminer dans un demi exil la dernière étape de sa légendaire et glorieuse épopée. Il se retira à Rodostó, au bord de la Mer Noire, et vécut là dix-sept ans, entouré de compagnons fidèles : il y mourut le 8 avril 1735.

A son heure dernière, et malgré tant d'années passées, Rákóczi se souvint du lointain petit monastère qui l'avait jadis accueilli : il légua aux Camaldules une somme de cinq mille livres⁷, ainsi que le mobilier qu'il avait laissé à Grosbois et dont la vente leur donna quatre mille livres⁸.

Mais il leur fit surtout le don le plus émouvant : désirant que son cœur reposât en France, dans cette terre qui lui avait été hospitalière, il leur en confia la garde.

Selon sa volonté, ce cœur vaillant, enfermé dans une urne d'or et apporté par des mains pieuses, fut inhumé deux ans plus tard dans le cimetière des moines, et une pierre en marqua l'emplacement avec cette épitaphe :

In hujus Coenobii Coemeteris jacet cor Sanctissimi Francisci II D. G. Sa Ro Im et Transilvanicæ Principis RÁKÓCZY, partium Regni Hungariæ Domini, Siculorumque Comitæ, etc... qui miro divinæ providentiæ ordine, per varia vitæ discrimina ductus, in Domino requievit Rodostii ad Propontidem, anno salutis mundi 1735, die 8 mensis aprilis; ætatis suæ 59.

Pro grati animi monumento, ipsi, dum viveret nolenti serenissimo repugnatique prae modestia Principi, post mortem R. P. Macarius Pen, Camaldulensium Major, Eremique hujus prior, hunc posuit lapidem.

(7) Testament, Archives du Ministère des Affaires Etrangères : Hongrie, 17.

(8) Bibliothèque de l'Arsenal. Archives de la Bastille, Dossier Camaldules.

ANNO DOMINI MILLESIMO
SEPTINGESIMO TRIGESIMO
SEPTIMO

Pendant quarante ans, les Camaldules veillèrent sur la précieuse relique; mais un décret du 21 mars 1777 ayant supprimé leur communauté, le monastère passa aux mains des Ermites de Sénart.

Sur le séjour de ces Trappistes, nous ne savons rien de particulier.

La Révolution arriva : le couvent fut saccagé; et dès lors, personne ne devait jamais plus retrouver l'emplacement où avait été déposé le cœur de Rákóczi.

Le 16 Brumaire, an III (6 novembre 1794), le couvent, divisé en 23 lots, fut vendu comme bien national.

Plus tard, sous l'Empire, les Trappistes s'y réinstallèrent pendant quelques années, mais Napoléon ayant, le 28 juillet 1811, par mesure de police, supprimé leur ordre en France, le couvent fut à nouveau vendu.

Emilie de Pellapra, fille naturelle de Napoléon I^{er} et qui y habita quelque temps, en donne, dans ses *Mémoires*⁹, une description vers 1824. Il semble qu'à ce moment le monastère avait été transformé en une sorte de pension de famille :

« Les Camaldules, ancien couvent dont il ne restait qu'uneasure... Dans cette espèce de maison, rien ne rappelait, même en ruines, l'ancienne et religieuse splendeur qu'avaient dû avoir ces lieux. Il régnait sur cet intérieur une sordide médiocrité. La maîtresse de la maison nous faisait payer cher une pension mesquine et malpropre... Nous regardâmes autour de nous et, voyant les chaises dépaillées, la table vermoulue de la prétendue salle à manger où une affreuse martonne faisait sauter une omelette, le bouge qui servait de salon, et le carré de choux qui figurait un parterre devant ce qui ne peut s'appeler ni chaumière, ni maison, etc... »

Jusqu'à nos jours, le monastère n'a plus cessé d'être propriété privée.

Deux problèmes se posent donc à nous :

1° où était le cimetière des moines Camaldules ?

(9) Paris, 1921. Editions de la Sirène.

2° où était, dans ce cimetière, inhumé le cœur de Rákóczi ?

Un plan de *l'Atlas du Marquisat de Grosbois*, conservé au château de Grosbois, montre qu'en 1731, soit six ans avant l'inhumation du cœur, le cimetière des moines tenait à l'église du couvent, côté sud.

Cet emplacement est confirmé par un plan de 1774, également conservé au château de Grosbois.

En 1780, le *plan d'Intendance* ne le signale plus.

Pas davantage n'en parlent le *Procès-verbal d'estimation* du couvent comme bien national, dressé en février 1793, ni l'affiche de vente¹⁰.

Il semble que, dès cette époque, le cimetière, abandonné, soit devenu une sorte de pré ou de jardin, et sans doute faut-il le comprendre dans les différentes « pièces de terre closes de mur » que mentionne le procès-verbal.

Cette hypothèse se confirme quand, sur le plan cadastral de 1810 (section C, n° 74), on voit figurer un *autre* cimetière, au nord-ouest de l'ancien, et à une soixantaine de mètres environ.

Les Trappistes, à leur retour sous l'Empire, ou peut-être même déjà lors de leur première installation, durent avoir leur cimetière particulier, distinct de celui des anciens Camaldules, et l'établirent sur la place de bâtiments camaldoliens démolis.

L'emplacement de ce cimetière des Trappistes, cause de diverses confusions avec le vieux cimetière, et disparu à son tour, est très exactement repéré. Il est aujourd'hui recouvert par la grande pelouse qui s'étend devant le principal corps de logis survivant du monastère. Une plantation d'arbres, il y a quelques années, y fit découvrir le squelette d'un moine encore ceint de sa cordelière.

C'est sans doute là que s'étalait, en 1824, le carré de choux dont parle Emilie de Pellapra.

Quant à l'ancien cimetière des Camaldules, le vrai, son emplacement est, grâce aux plans du château de Grosbois, connu avec une égale précision, malgré la

(10) Archives Départementales de Seine-et-Oise. *District de Corbeil, Domaines nationaux*, n°s 1429-1451.

disparition de l'église à laquelle il tenait. Tradition orale et mesures métriques s'accordent pour l'identifier avec un grand potager, clos de murs, qui s'étend au bas du domaine, au pied d'une terrasse : on y descend par un chemin ancien et quelques marches de vieille pierre moussue.

...C'est là que dort le cœur de Rákóczi...

Mais quel en est le lieu exact ?

Ni les *Annales Camaldulenses* imprimées à Venise en 1764, ni l'*Histoire du Diocèse de Paris* publiée par l'abbé Lebeuf, en 1754, et qui toutes deux nous ont transmis l'építaphe reproduite plus haut, ne le précisent...

J'espérais retrouver soit le journal où les moines devaient chaque jour consigner les événements, soit les registres d'inhumation de la communauté : le premier a disparu ; les seconds sont incomplets aux Archives de Seine-et-Oise, et l'année 1737 manque, bien entendu.

Quant à la pierre tombale qui portait l'építaphe, personne ne l'a revue depuis plus d'un siècle et demi.

Une remarque, d'ailleurs, s'impose à son sujet.

Le texte de l'építaphe laisse douter que la pierre fût à l'emplacement même du cœur : au lieu de « *Hic jacet...* », formule habituelle, l'inscription disait en effet : « *In hujus coenobii coemeteris...* », ce qui ferait penser que l'építaphe pouvait être gravée, par exemple, sur une plaque à l'intérieur de l'église, pendant que le cœur reposait à quelque distance, dans le cimetière même.

Si la pierre recouvrait le cœur, il est probable que, pendant la Révolution, quelque pillard, guidé par l'inscription, s'est emparé de la précieuse urne d'or dont l'existence devait être connue du peuple d'Yerres. Aujourd'hui encore, la tradition légendaire de cette urne survit parmi les habitants...

Sinon, les mouvements de terrain sur ce flanc de coteau tout imprégné de sources ont profondément englouti depuis longtemps l'objet qu'on y déposa il y a presque deux siècles.

Les officiers allemands qui, pendant la guerre de

1870, y firent, paraît-il, des fouilles, ne trouvèrent absolument rien.

Le cœur de Rákóczi est perdu et seul un miracle pourrait le faire retrouver.

Mais on connaît le terrain où il repose, et c'est là l'essentiel.

Souhaitons qu'afin d'éviter le lotissement qui, demain peut-être, viendra le profaner, Hongrois et Français s'unissent pour racheter ce coin de terre historique, et qu'une simple pierre y vienne garder le souvenir du héros magyar qui aima tant la France qu'il lui donna son cœur !

Emile PILLIAS.

(Paris).
